



N° 2290

La Mission Permanente du Royaume du Maroc auprès des Nations Unies et des Organisations Internationales à Genève présente ses compliments au Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (Groupe de Travail sur la Détention Arbitraire, au Rapporteur Spécial sur le Droit qu'à toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, au Rapporteur Spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, le Rapporteur Spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme et la Rapporteuse Spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences) et a l'honneur de se référer à la Note Verbale N° AL MAR 4/2019 datée du 30 septembre 2019, de la Cheffe du Service des Procédures Spéciales, relative à une communication conjointe des procédures spéciales.

A cet égard, la Mission Permanente du Royaume du Maroc souhaiterait porter à la connaissance du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme que **Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc, a accordé Sa grâce à Mlle Hajar Raissouni.**

Cette grâce Royale s'inscrit dans le cadre de la compassion et la clémence reconnues au Souverain et du souci de Sa Majesté le Roi de préserver l'avenir des deux fiancés qui comptaient fonder une famille conformément aux préceptes religieux et à la loi, malgré l'erreur qu'ils auraient commise et qui a conduit à cette poursuite judiciaire.

Dans ce même contexte, Sa Majesté le Roi a bien voulu accorder Sa grâce au fiancé de Hajar Raissouni et à l'équipe médicale poursuivie dans cette affaire.

La Mission Permanente du Royaume du Maroc auprès des Nations Unies et des Organisations Internationales à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (Groupe de Travail sur la Détention Arbitraire, au Rapporteur Spécial sur le Droit qu'à toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, au Rapporteur Spécial sur la Promotion et la Protection du Droit à la Liberté d'opinion et d'expression, le Rapporteur Spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme et la Rapporteuse Spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences) l'assurance de sa haute considération.



Genève, le 18 octobre 2019.

**Haut Commissariat aux Droits de l'Homme
Bureau de Madame Michelle Bachelet
Genève**

Email : registry@ohchr.org; mena@ohchr.org